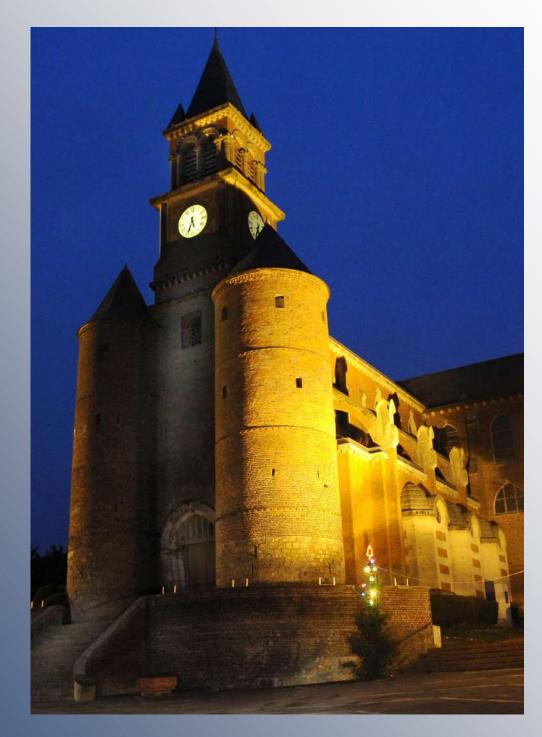
ORIGHY CHE THICRACHE



Bulletin municipal 35

Janvier 2016



SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 2
Compte rendu des conseils municipaux	p 3, 4 et 5
Festivités de Noël	p 6, 7 et 8
Maison de retraite et vœux du Maire	p 9
Sainte Barbe et Sainte Cécile	p 10
Ecole des années 60	p 11
Sporting Club d'Origny	p 12 et 13
Maisons fleuries et illuminées	p 13
The Black Stain et le petit Théâtre	p 14

AGENDA

Chartre paysagère du Pays de Thierache

Dans notre bulletin de septembre, nous avons évoqué la volonté de la commune de valoriser son patrimoine bocager. Dans un premier temps, cette valorisation consiste à déterminer, en concertation avec les exploitants agricoles et acteurs locaux, le linéaire de haies à intégrer dans les documents d'urbanisme. Cette démarche permettra de maitriser l'évolution du paysage en tenant compte des projets autour de la haie et de sa fonction.

Afin de préparer cet inventaire une réunion est organisée en mairie le 18 février 2016 à 14 h 30. Elle s'adresse à toutes les personnes intéressées et en particulier aux exploitants agricoles et aux propriétaires.

L'ASCA vous propose, dans les mois à venir:

Sa soirée dansante de la St Valentin, le samedi 13 février

Sa bourse aux vêtements, le week end du 12 et 13 mars,

Sa brocante, rue de la gare, le 10 avril et celle aux Routières, le 14 juillet 2016

Le comité des fêtes de la commune vous propose un repas dansant, le 9 avril Il vous encourage à réserver le week end du 18 et 19 juin, jour de la fête communale. Il organise également une journée au salon de l'agriculture le 27 février; renseignements au 06 25 31 26 79.

Le SCO a prévu ses brocantes, au centre le 26 juin et le 21 août.

Mode Beauté Esthétique prévoit son show les 23 et 24 avril. Brocante des **Amis de la plaine et du bois**, le 22 mai.

Le Petit Théâtre : dernières dates à Origny, samedi 20 et dimanche 21 février 2016

L'association « Les Croqueurs de Pomme » œuvrant pour la sauvegarde des variétés fruitières régionales, vous invite à une démonstration de Greffe. Elle se tiendra le 12 mars dès 14 h, à l'ancienne école du Chaudron. Renseignements: 03 23 20 52 34

INVITATION

Nouvelle année, de bonnes résolutions.. L'association, « Gymnastique Volontaire » recrute.. Venez vous détendre et vous entretenir en forme dans une bonne ambiance. Renseignements en mairie. 03 23 91 31 10

Cela peut aussi être une envie de création et de décoration: cette fois adressez vous à l'association « Créer Ensemble » Renseignements auprès de Mme Besain,

LE MOT DU MAIRE

Auriniennes, Auriniens,

2015 vient de tourner ses pages et 2016 ouvre les siennes.

L'année écoulée s'est ouverte et refermée dramatiquement. Elle n'a pas été une belle année avec tous les événements que l'on a connus et beaucoup d'inquiétudes plombent l'avenir, mais on ne peut pas éviter le rituel des voeux de nouvelle année.

Sur la page blanche dédiée à 2016, que nous ouvrons et malgré nos craintes, on peut juste espérer qu'elle sera porteuse d'apaisement, d'un peu plus d'harmonie et de sérénité et qu'elle sera placée sous de meilleurs auspices que 2015.

Que cette nouvelle année soit pour chacun d'entre vous une année de bonheur et de joie, qu'elle vous offre la réussite dans vos projets personnels, familiaux et professionnels, et surtout qu'elle vous garde en aussi bonne santé tant physique que morale.

J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui sont dans la peine, la souffrance et je forme le souhait que 2016 leur apporte des conditions de vie meilleures.

Je profite de cette espace pour présenter un rapide bilan de l'année passée, au cours de laquelle, les dépenses liées aux travaux d'investissement réalisés s'élèvent à la somme totale de 232 526€. La charge communale représente 118 939€, soit 51% du budget investissement, les 49% restant étant réalisés par l'octroi des subventions départementales ou d'état sollicitées. (Entretien et réparations sur voirie communale, aménagement du cimetière, rénovation d'un logement communal, pose de 2 abris bus, remplacement de 14 lanternes énergivores, pose de menuiseries à l'école maternelle, éclairage de la Petite rue et du stade, clôture du stade le long de la rivière, remplacement du générateur air pulsé de l'église d'Origny, restauration de la tour de l'église du Chaudron, remplacement du photocopieur mairie, achat d'armoires thermos pour restaurant scolaire, pose de 2 radars pédagogiques et de nouveaux panneaux de signalisation routière, furent les principaux travaux réalisés)

Dans le respect d'un cadre budgétaire rigoureux, les investissements sont d'ores et déjà planifiés pour 2016, parmi lesquels: la sécurisation du bourg réalisée en continuité des travaux effectués au centre d'Origny en 2012, **tranche concernant la place de l'église -** la **réparation du pont de la cour** franchissant le Ton.

Pour répondre aux multiples doléances des habitants du Chaudron, une étude pour la réalisation de travaux de sécurisation aux abords de la route départementale 963, est lancée. Nous espérons que ces travaux pourront s'effectuer en accompagnement du Conseil départemental, pour la réfection de la chaussée. L'église du Chaudron poursuivra sa cure de jouvence, puisque grâce au plan local d'insertion à l'emploi et de Quick multi services une 2ème tranche de réfection des maçonneries sur le mur sud de la nef est programmée. La réfection partielle de la toiture de la mairie est aussi prévue.

Je remercie tous les acteurs du tissu économique local, représentant la force vive de notre village, et toutes nos associations auriniennes qui représentent une richesse incontestable pour la commune et jouent un rôle déterminant pour le « vivre ensemble ».

Bonne année 2016!

Ch.PINCKERS

Compte rendu des conseils municipaux

Séance du 6 octobre

Convention ADICA

Mme le Maire rappelle que la commune a adhéré à l'Agence Départementale d'Ingénierie pour les Communes de l'Aisne depuis juin 2012.



L'ADICA pourrait donc intervenir dans le dossier de réhabilitation du pont de La Cour. Le conseil décide de solliciter l'aide de l'ADICA et autorise le Maire à signer la convention nécessaire et tout document pour mener à bien ce dossier.

Subvention classe découverte

Le conseil municipal, par 13 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, décide d'attribuer sur le budget de l'année 2016 les subventions suivantes:

550 € à la coopérative scolaire

4500 € de subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire pour aider au financement du projet de classe de mer (soit 100 € par enfant).

Service prévention et santé au travail

Conformément à la loi, les collectivités doivent disposer d'un service de médecine préventive. Cette mission peut être réalisée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aisne, après établissement d'une convention. La convention a pour objet de définir les conditions techniques et financières de la réalisation des missions de service de prévention et de santé au travail confiées par la commune au centre de gestion.

Mme le Maire propose d'adhérer à ce service.

Le conseil, après délibération, décide de confier au centre de gestion la prestation de prévention et santé au travail et autorise le Maire à signer la convention d'adhésion.

Fourniture des repas à la cantine scolaire

Après délibération et sur présentation du Maire, le conseil décide d'approuver la signature d'une convention avec la ville d'Hirson pour la confection et la livraison des repas à la cantine scolaire, à compter de 1^{er} septembre 2015.

Pour l'année scolaire 2015-2016, il en coûtera à la commune, 3,95 € par repas fourni ainsi que 7 € par jour pour la livraison. Pour les années scolaires suivantes, ces tarifs pourront être révisés par accord entre les Maires d'Origny en Thierache et d'Hirson sans donner lieu à une nouvelle délibération.



Séance du 3 décembre 2015

Vote des autorisations de programmes et de crédits de paiement

Le budget 2016 n'étant présenté au conseil que fin mars 2016, le conseil doit autoriser le maire à engager des travaux budgétisés en 2016 et à payer les dépenses engagées avant le vote de ce budget. Il est présenté au conseil d'ouvrir, pour 2016, les autorisations de programmes (AP) et crédits de paiement (CP) suivants:

Ouvrage d'art du pont de la cour:

montant de l'AP: 130 000 € CP en 2016: 120 000 € CP en 2017: 10 000 €

Aménagement de la RD 363 et de la place de l'église:

Montant de l'AP: 120 000 € CP en 2016: 110 000 € CP en 2017: 10 000 €

Le conseil décide d'ouvrir les AP et CP tels que décrits ci-dessus.

<u>Délibérations budgétaires modificatives (DBM)</u>

Sur proposition de Mme le Maire, le conseil décide de modifier quelques crédits ouverts sur l'exercice 2015, opérations comptables sur budget de fonctionnement et budget d'investissement;

Loyer du logement communal, 79 rue de Paris

Le loyer de ce logement avait été fixé à 550 € mensuel à partir du 1^{er} janvier 2012 et n'avait pas été révisé depuis. Compte tenu de l'indice INSEE de révision des loyers, le conseil décide de fixer le loyer à 569,60 € mensuel à partir du 1^{er} janvier 2016.

Logement communal, 16 rue du stade

Ce logement, après rénovation complète, est susceptible d'être mis en location au cours de l'année 2016. Sur proposition de Mme le Maire, le conseil décide de fixer le loyer de ce logement à 450 € mensuel à compter du 1^{er} juillet 2016.

Recensement de la population

Le conseil municipal décide de désigner M Lionel Dubreuil en qualité de coordonnateur communal du recensement de la population qui aura lieu en début d'année 2016.

Rémunération des agents recenseurs

Le recensement nécessite le recrutement de 3 agents recenseurs: le conseil municipal décide de rémunérer ces agents sur une base forfaitaire de 130 heures de SMIC.

Assurance des risques statutaires



Statutairement, pour tous leurs agents, les collectivités locales sont leur propre assureur en matière de prestation en espèces d'assurance maladie et de couverture sociale globale.

Les collectivités peuvent contracter une assurances couvrant ces risques.

Afin de réaliser des économies de primes d'assurance tout en optimisant la qualité de couverture par la mutualisation des opérations, les collectivités peuvent confier au centre de gestion la négociation et la souscription d'un contrat collectif.

Après délibération, le conseil approuve le principe de confier au centre de gestion la négociation d'un contrat collectif d'assurance.

Il s'engage à souscrire au contrat qui pourrait résulter de cette négociation dans la mesure où les clauses et les conditions se révèleraient conformes à ses besoins.

Création de postes

Sur proposition du Maire, le conseil décide de créer un poste d'adjoint technique de deuxième classe à compter de 1^{er} mars 2016.

Sur proposition du Maire, le conseil décide de créer un poste d'agent contractuel à compter de 1^{er} janvier 2016.

Etat civil

Décès

Naissances	
8 septembre	Elsa, de Ludovic DEGRELLE et de Fiona DE SANCTIS
27 septembre	Robin, de Pascal ENSERET et de Christèle VAN ROMPU
7 octobre	David, de Anthony LECLERE et de Sabrina BRUNEAU
12 octobre	Yanis, de Hervé DECRUCQ et de Morgan COQUART
26 octobre	Afrim, de Sultan SHAQIRI et de Sukrije TRUFFIN
30 octobre	Arthur, de Gwenaël HALLART et de Séverine TRUFFIN
28 novembre	Maria, de Sébastien POULAIN et de Marie Christine BENOIT.
21 décembre	Hugo, de Julien HALOPEAU et de Amélie LEBEGUE.
29 décembre	Emmy, de Tony MONNIER et de Caroline GONDELLE.
	soit 16 naissances en 2015
Mariage	
10 octobre	Andy LAGNEAUX et Céline HELIN
	soit 4 mariages en 2015

Deces	
8 septembre	Antoine DESSONS, 90 ans
9 septembre	Madeleine DROUART, veuve MESSAGER, 97 ans, maison de retraite
26 septembre	Adèle TYRALA, veuve JOSQUIN, 91 ans
29 septembre	Denise DEU, veuve ISEPPI, 93 ans, maison de retraite
12 novembre	Roger DEMARCQ, 91 ans
13 novembre	Marcelle DEPARNAY, veuve HANSENIUS, 80 ans
30 décembre	Zofia OLEJARZ, veuve GNIADZICK, 86 ans, maison de retraite
	soit 29 décès en 2015

Festivités de Noël

Noël des ainés

Comme chaque année, la municipalité et le CCAS ont souhaité offrir un colis aux ainés de la commune. C'est donc le samedi 12 décembre qu'était organisée cette manifestation.



C'est d'abord l'harmonie municipale qui, sous la direction de son chef de musique, Renée Leclerc, offrit un concert de qualité. Le thème principal en était « La Normandie ». On put donc entendre diverses pièces dont certaines bien connues du public nombreux pour la circonstance: « Made in Normandie » de Stone et Charden et la musique du film « La grande Evasion » pour ne citer que ceux là. Mais ce concert s'acheva évidemment par un « pot pourri » des plus célèbres airs de Noël comme, « mon beau sapin », « Belle nuit, sainte nuit » ou encore « Les anges dans nos campagnes ». A noter la belle prestation des enfants de l'école de musique qui accompagnèrent en chantant certains de ces morceaux.





Le public ravi remercia chaleureusement les musiciens en ne mesurant pas ses applaudissements

Les ainés présents furent ensuite invités à retirer un sac richement garni contenant entre autres, du foie gras, du canard confit, une bûche, une demi-bouteille de champagne et bien d'autres gourmandises. C'est quelques 275 colis gourmands qui seront ainsi offerts aux habitants de la communes de plus de 65 ans. Nul doute que ces produits festifs ont eu une bonne place lors des fêtes de fin d'année, voire plus tôt pour les Gourmands.



Arbre de Noël des enfants



Le lendemain, dimanche 13 décembre ce fut aux enfants de goûter les premiers plaisirs de Noël avec l'après midi festive proposée par le comité des fêtes d'Origny. Un spectacle leur a été présenté par l'association vervinnoise « Les Colombes »

Durant plus d'une heure, on passa en revue des thèmes classiques des contes et dessins animés pour enfants

Ce sont surtout les grosses mascottes illustrant ces héros qui charmèrent les enfants émerveillés par leurs costumes originaux et richement colorés. A la fin du spectacle, les enfants se sont précipités pour se faire photographier dans les bras de leur mascotte favorite.



C'est alors qu'entrèrent père et mère Noël impressionnants eux aussi dans leur beau costume rouge et blanc. Ils distribuèrent généreusement des sachets de sucreries bien garnis aux enfants présents.

Cette après midi festive se termina par un gouter offert au public heureux de ce beau moment de convivialité. Merci au comité des fêtes et à ses bénévoles pour leur générosité et leur disponibilité.

Noël des personnels

Conformément à la tradition les instituteurs et employés communaux ont été invités par la municipalité, à une petite cérémonie pour les remercier de leur investissement au service des enfants et des administrés.

Ce fut d'abord les enseignants, le 17 décembre.

Madame le Maire en profita pour rappeler les actions de la municipalité en faveur des écoles. La rénovation des menuiseries à l'école maternelle apporte un confort très apprécié par les enseignants et les enfants. Ces travaux seront effectués également à l'école primaire ultérieurement.



La prime exceptionnelle de 100 € par enfant facilitera la réalisation du séjour en classe de mer prévu pour 2 classes primaires. Mme Pinckers évoqua encore le nouveau fonctionnement de la cantine scolaire fréquentée régulièrement par une trentaine d'enfants qui apprécient beaucoup les repas proposés.



Le lendemain, ce fut au tour des employés communaux. Les personnels présents furent félicités pour leur travail appliqué et apprécié au service de la commune. Ils participent avec discrétion et efficacité aux divers services communaux, secrétariat, entretien et embellissement de la ville. Ils permettent également, par leurs diverses compétences de réaliser des économies en effectuant des petits ou gros travaux qui exigeraient, sinon, l'intervention d'entreprises spécialisées.

Ces cérémonies se terminèrent par la distribution de belles corbeilles richement garnies et un apéritif où ce fut, cette fois, aux membres du conseil de servir champagne et petits gâteaux.

Maison de retraite St Vincent de Paul

Les aînées de la commune qui sont pensionnaires de la maison de retraite n'ont pas été oubliées. Mme le Maire leur a rendu visite, entourée de quelques conseillers, pour leur souhaiter de bonnes fêtes et leur offrir une belle composition. Ces quatre auriniennes reçurent avec plaisir ce petit présent mais remercièrent également la municipalité pour cette visite qui éclaira pendant un moment cette journée hivernale.

Il y a eu d'autres manifestations à la résidence à l'occasion de Noël.

A quelques jours de Noël, l'équipe d'animation et le personnel ont organisé un eaprès midi festive pour les résidents.



Amélie Fouquart, animatrice de la résidence, orchestra avec efficacité et bonne humeur diverses interventions d'artistes qui permirent aux résidents des diverses pavillons ,d'entendre et de reprendre en chœur des mélodies de Noël qui ne s'oublient pas. Ce fut ce jour là un gouter amélioré pour la circonstance et une distribution de chocolats et de friandises à tous les résidents.

Autre événement en cette période, offert cette fois par le club ACE des enfants d'Origny (action catholique des enfants), une crèche vivante. Dirigés par leur responsable, Danielle Moreau et orchestrés par Sœur Marie Catherine, les enfants costumés firent revivre, devant les résidents, l'histoire de la crèche. Tous chantèrent des chants de Noël repris avec plaisir par les spectateurs. Et bien sur, cela s'est terminé par un goûter partagé avec les enfants.

Vœux du Maire

Le 9 janvier, les aurinniens étaient invités à la cérémonie des vœux de Mme le Maire. Ils répondirent très nombreux, signe de l'attachement de la population à ces temps forts de la vie municipale et à ces grands moments de convivialité.





Entourée de son conseil, Christiane Pinckers adressa ses vœux à l'assemblée insistant, après cette douloureuse année 2015, sur l'importance du savoir vivre ensemble.

Elle rappela l'essentiel de l'action de la municipalité dans le village et pour les administrés. Mme le Maire fit ensuite part des projets pour l'année à venir en insistant sur la volonté d'action et le souci d'une saine gestion. Cette soirée s'acheva par le verre de l'amitié dans une très bonne ambiance.

Fêtes de fin d'année dans les associations

Ste Cécile

Le samedi 19 décembre, l'harmonie municipale a célébré Ste Cécile. C'est d'abord une messe, célébrée par l'abbé Delattre, qu'elle anima de quelques morceaux de circonstance.



Ensuite, les musiciens, leur famille et amis se retrouvèrent à la salle Pouchèle où ils devaient passer une bonne soirée autour d'un excellent repas. Mais d'abord, place aux élèves et musiciens honorés au cours de cette année. C'est entourée de Mme le Maire et de quelques élus que Mme Leclerc, chef de musique remit à Théalie Lepinay (saxophone) et à Jean Christophe Cazier (tuba)

la récompense fédérale, insigne argent, pour 10 années de service.

Ce furent ensuite les élèves de l'école de musique qui reçurent leur diplôme attestant du succès aux examens fédéraux, que ce soit en solfège ou en instrument. La fête pouvait commencer et ce fut une bonne soirée.

Ste Barbe

Les pompiers d'Origny se sont retrouvés dans la salle E Pouchèle pour fêter leur Ste patronne. C'est entouré de Mme Christiane Pinckers, maire, que Francis Choquet, chef de corps procéda à la remise des diverses distinctions. Le caporal chef Pételot fut promu sergent tandis que les sapeurs Anais Guiberti et Arnaud Roesch furent promus première classe. Le sapeur Sabrina Bernard et le sergent Yoann Bernard reçurent un diplôme sanctionnant leur formation. Mme le Maire remercia avec respect ces pompiers volontaires pour leur courage, leur disponibilité et leur engagement. Enfin, elle annonça la mise en chantier probable en 2016, aux Coutures, de la nouvelle caserne. La fête pouvait commencer et ce fut une soirée très conviviale autour d'un bon repas. Mais même ce soir là, le 18 répondait encore...

Le 10 janvier, le corps des sapeurs pompiers d'Origny était à nouveau réuni dans la salle des fêtes pour honorer son chef de corps, Francis Choquet, promu au grade de lieutenant du corps des sapeurs pompiers volontaires. Entré à 23 ans dans les pompiers volontaires de Vervins, il a gravi les échelons par son mérite et ses formations. Promu caporal en 1989, c'est en 2003, après blessure qu'il entre au centre de première intervention d'Origny. En 2012, l'adjudant F Choquet succède à Daniel Fostier à la tête du centre. Il conduit depuis, avec rigueur et professionnalisme, une équipe de 14 volontaires dont de toutes jeunes recrues. Toutes nos félicitations au lieutenant F Choquet pour ces brillants galons.



Ecole des années 60



C'est sous l'égide de l'APTAHR et à l'occasion de la semaine « bleue », qui privilégie les actions en direction des personnes âgées, que s'est tenue à Origny une exposition sur l'école des années 60. C'est à l'ancienne école du Chaudron, mise aimablement à disposition par la municipalité qu'a été reconstituée une classe de l'époque.

Avec la participation très active de l'Amicale des jeunes du Chaudron, Monsieur Michel a pu ainsi retrouvé, pratiquement à l'identique, la classe où il officia pendant une trentaine d'années. L'objectif était double, en premier lieu, permettre aux enfants d'aujourd'hui de découvrir pour un moment l'école de leur grands parents. Ils se familiarisaient d'abord avec cette ambiance par la petite exposition présentée dans la salle polyvalente du bourg puis participaient à une séquence de cours dans la classe reconstituée. Par de vrais faux instituteurs leurs étaient proposées, dictée, leçon de calcul, leçon de géographie sans oublier la leçon de morale, bien sur, tout cela en écrivant à la plume... C'est ainsi que participèrent à cette action au moins deux cents enfants de classes du primaire de cinq écoles du canton d'Hirson Aubenton, au premier rang desquelles, celle d'Origny.





Cette exposition s'adressait également au public et tout particulièrement aux personnes âgées. Elle accueillit ainsi un certain nombre de pensionnaires de la maison de retraite St Vincent de Paul qui revivaient avec émotion ce doux temps de leur enfance.



Cette semaine se termina enfin, le samedi matin par les épreuves du certificat d'études proposées à un public de courageux... par Jean Pierre Semblat, professeur à la retraite et « Diseu » en picard. Nous n'avons pas encore, à cette heure, connaissance du palmarès!

Sporting Club d'Origny





Nous voilà déjà au milieu de cette nouvelle saison de football. Environ 180 licenciers ont chaussé leurs crampons cette année et revêtu leur beau maillot. Ce sont 14 équipes des plus jeunes (5 à 7 ans) aux séniors qui composent le club aurinien. Les 3 équipes des séniors ont eu des résultats inégaux en 2014-15 en se classant en milieu de tableau mais repartent avec confiance et ambition renforcées par quelques nouvelles recrues et fermement dirigées par un encadrement exigeant.

Les jeunes, U15 et U18 sont pleins de fougue et tous les enfants, pleins de rêve.

C'est l'occasion de rappeler le rôle majeur que joue le SCO auprès de ces quelques 60 enfants qui leur apporte, au travers de ce sport, le vivre ensemble, le respect des autres et des règles ainsi qu'une saine et riche activité dans la durée.

Cette pratique n'est possible que par la disponibilité de la douzaine d'adultes qui les encadrent et qui donnent beaucoup de leur temps, en particulier le week end et également des dirigeants qui travaillent à l'organisation et à la gestion du club. La municipalité participe au financement de cette association par sa subvention mais aussi de nombreux sponsors et enfin, vous habitants d'Origny par le bon accueil que vous réservez aux opérations « Agenda » en début d'année et « Survêtement » en cours d'année.

Pour les dirigeants, ces soutiens sont la preuve de l'intérêt que portent les habitants d'Origny à ce club vieux de plus d'un demi siècle.

En 2015, la municipalité a également réalisé l'éclairage du terrain d'entrainement et rénové la clôture pour sécuriser le site le long de la rivière. Cette année est prévu la réhabilitation des anciens terrains de tennis tout cela pour offrir au club les meilleurs conditions de pratique de leur sport. Saluons encore les deux équipes féminines U9 et U10 qui se lancent cette année dans la compétition avec au moins autant d'ardeur et d'ambition que leurs camarades masculins!







Pour terminer, il nous faut encore remercier le club qui se mobilise, par l'investissement de D Canut, en proposant aux enfants dans le cadre des activités périscolaires les lundi et mardi en fin de journée des activités sportives très appréciées. Cette action débutée en septembre doit se poursuivre jusqu'en fin février. On remercie d'avance l'ASCA qui prendra le relai pour les mois d'avril et de mai.

Maisons fleuries et illuminées

La municipalité œuvre beaucoup pour l'embellissement et le fleurissement de la commune. Mais la participation de tous les habitants à l'entretien et à l'embellissement des propriétés est un atout majeur pour rendre notre village attrayant et accueillant.

C'est dans le soucisde soutenir cette collaboration que s'inscrit ce concours communal des maisons fleuries.

Une vingtaine d'habitants a participé à ce concours et nous a donné à admirer des façades ou des jardins multicolores resplendissant sous un ciel estival.

Nous remercions tous les participants qui ont pendant plusieurs mois travaillé à ce fleurissement. Mais nous remercions plus généralement l'ensemble des habitants, inscrits au concours ou pas, qui entretiennent et fleurissent leur propriété.

Les 3 premiers du palmarès sont, dans l'ordre,

Hobart.

Catherine Hansénius, Jacqueline Carlin et Isabelle Devin

A tous a été remis une récompense qui, nous n'en doutons pas, participera la saison prochaine à acheter d'autres plants ou fleurs pour persévérer et nous en faire encore profiter.





Les fleurs ont fané et les jardins ont perdu de leur éclat. L'automne s'en est allé. Alors, les guirlandes et autres décorations de Noël ont envahi ces jardins obscurcis et ont illuminé nos rues et nos façades. De nouveau beaucoup d'auriniens ont eu à cœur d'embellir notre village et d'y apporter lumière et couleurs. Quelques 20 personnes encore, se sont inscrites au concours des maisons illuminées et ont fait de gros efforts pour nous offrir des compositions originales où rivalisent jeux de lumière et conflits de couleurs. Les 3 premiers du palmarès sont **Mme Mauricette Vion, M et Mme Ghislain Landroit et Mme Corinne**

A tous un grand merci pour votre collaboration et à l'année prochaine pour d'autres jardins enchantés.

Spectacles

The Black Stain

Le 14 novembre, le groupe de rock d'Origny a organisé un concert « Rock en Thierache » où ont participé, avec eux, deux autres groupes: « The Blue Buzards », de Fourmies et « Puta Guerilla » de St Gobain. Environ 250 amateurs de rock se sont fait plaisir, à la salle polyvalente, en faisant un triomphe à notre groupe aurinien et au « Puta Guerilla ».





Richard Parisot, Quentin Boulove, Quentin Gobinet et Teddy Jérôme sont les 4 artistes qui composent aujourd'hui le groupe « The Black Stain ». Fondé en 2009 ce groupe travaille sur la composition axée rock, grunge. Il prenne lentement plus de notoriété en participant à de nombreux concerts d'abord localement puis en Picardie, dans la région nord-est avant une belle reconnaissance en se produisant en 2013 dans la salle mythique du Gibus à Paris. Peu de temps avant ils enregistraient un premier album intitulé « 23 h 28 ». Un nouvel album de 15 pistes est en préparation.

Tout en continuant la création, ce jeune groupe conquiert de plus en plus de salles et festivals. Ils espèrent aussi participer au renouveau du dynamisme culturel thiérachien. Pour l'instant, une seule « tache » dans cette belle carrière, « la tache noire »! Bonne chance à eux et merci.

le petit théätre d'origny mon the ou tes cendres

Une nouvelle saison a repris pour être, comme maintenant depuis plusieurs années, un grand succès. La petite troupe composée de Martial Petit-Boudjeddar, Paulette Wateau, Nathalie Chary, Stéphane



Morand, Christiane Pinckers et Frédéric Macadré nous présente une pièce

de Claude Husson contant les mésaventures burlesques et drôles de Marc, entouré pour le meilleur et aussi le pire de sa belle-mère, sa voisine et des am On rit sans trêve puisque même les petits intermèdes sont animés avec talent par les deux commères bien décidées à tout nous dire. C'est toujours complet! (Pour les prochaines dates, voir l'agenda)







BONTHEUR

SANTE

1016

prosperite

